

## SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019

**Présents** : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, B. GARCIA-IBANEZ, D. DENTON, M. DEBIARD, C. SICOT

**Excusée** : C. BURON

**Absents** : J. LAFON, G. COURATIN

**Secrétaire de séance** : Michel DEBIARD

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2019

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la séance du 7 octobre 2019. Il est accepté à l'unanimité des présents.

### STATUTS DU SIVU « CHENIL – FOURRIÈRE »

Les élus approuvent à l'unanimité les statuts et le règlement intérieur du SIVU « Chenil – Fourrière » placés en annexe.

#### **Délib. 201948**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

### EMPLOI

Les élus approuvent à l'unanimité la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

#### **Délib. 201949**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

### CNRACL

Les élus approuvent à l'unanimité le renouvellement de la convention retraites CNRACL ci-jointe passée avec le centre de gestion.

#### **Délib. 201951**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

### ADRESSAGE

Deux devis sont arrivés en mairie. Ils s'élèvent respectivement à 7 796 € HT pour Signaux Girod et 7 088 € HT pour IK Concept. Par ailleurs, une négociation est en cours par Fumel Vallée du Lot pour un achat groupé.

Une demande DETR va être faite pour l'aide au financement de l'achat des plaques de noms de voies et de numéros.

Une réunion aura lieu le 02 décembre à 09 heures avec une responsable du conseil départemental afin de finaliser la nomination des voies et la numérotation de chaque point.

#### **Délib. 201950**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

### BAIL DE LA POSTE

Les élus acceptent à l'unanimité la signature d'un nouveau bail avec la Poste à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le loyer sera de 1 500 € par an pour une surface de 50, 88 m<sup>2</sup>.

#### **Délib. 201953Bis**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

## **SUBVENTIONS**

Les élus acceptent le versement d'une aide pour le voyage du collègue Joseph-Kessel à Auschwitz. Deux élèves de la commune étant concernés, la subvention s'élèvera à 100€.

### **Délib. 201952**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

## **CHEMIN DE BARBOTAN**

Monsieur Tesquet demande à acheter un morceau de chemin communal qui aboutit dans sa propriété. Attendu que ce chemin est sans issu, les élus acceptent le principe de la vente, une enquête publique va être programmée. Le prix de vente est fixé à 0,15 € le m<sup>2</sup>. Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acheteur.

## **TRAVAUX ET ACHATS**

**Camion** : Pour l'achat du camion pour le service technique, des recherches seront effectuées concernant des motorisations électriques.

**La Poste** : Le compteur d'eau n'a toujours pas été posé par la SAUR. Après son installation, David Denton sera chargé du raccordement intérieur.

**Onduleur de la mairie** : L'onduleur a dû être changé. Le coût est de 189 € TTC.

**Panneau numérique d'information** : Enedis est venu voir pour le branchement électrique. Par ailleurs, Monsieur le Maire rencontrera les responsables de l'entreprise lors du congrès des maires pour tenter d'obtenir un tarif plus intéressant.

**Fuites d'eau** : Des fuites d'eau ont été constatées au gîte municipal et à la salle polyvalente. L'entreprise EGM – ENR sera appelée.

## **OPAH**

Des plaquettes d'information seront disponibles en fin d'année. Les administrés capelains seront d'ores et déjà informés afin qu'ils puissent prendre contact avec le cabinet URBANIS.

## **CONSEIL D'ÉCOLE ET SCOVAL**

Serge Constantin donne le compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 15 octobre. Le tableau numérique a été installé à Montagnac/Lède. Tout le RPI est désormais équipé. Les enseignants ont fait par des projets de l'année. Une réflexion est menée sur un groupement d'achat pour les restaurants scolaires afin de favoriser les achats locaux, de préférence en produits bio.

Céline Sicot donne le compte-rendu de la réunion du SCOVAL. L'effectif est de 91 élèves. Il a été décidé de faire appel à Laure Saint-Béat, diététicienne, pour la surveillance des menus. Le coût est de 300 € par école et par an. Le coût des petits-déjeuners à la maternelle est de 1,50 € par enfant et par jour. Le contrat aidé de Martine Casagrande, employée à l'école de Salles, arrive à son terme et ne sera pas renouvelé. Le SCOVAL l'embauchera avec un contrat de 24 heures par semaine annualisées.

## **BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN**

Nadine Lafon donne les informations sur le « Budget participatif citoyen » mis en place par le conseil départemental. Une urne est installée à la mairie pour le dépôt des projets.

## AG FORME ET VITALITÉ

Nadine Lafon donne un compte-rendu de l'assemblée générale de l'association Forme et Vitalité. Le bureau est désormais composé de la façon suivante : Madeleine Delcoustal : présidente ; Agnès Delcoustal : secrétaire et Patrick Poteau : trésorier.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune doit mettre à jour le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) en ajoutant les risques « Feux de forêt et présence de cavités souterraines ». Les élus acceptent cette modification à l'unanimité.

### **Délib. 201954**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	7	7	0	0

## ARBORETUM

Il sera inauguré le samedi 14 décembre.